ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vastes Propriétés de Valeur Améliorées du Premier District,

Dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane et les rues Solomon, Ulloa et Hennessey.

Frank A. Daniels vs Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 93,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1ère Une portion de terre ensemble avec tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 790, borné par l'avenue Tulane, [autrefois Commune] les rues Solomon, Ulloa et Hennessey, [autrefois Napoléon]. Ladite portion de terre forme le coin des rues Ulloa et Hennessey et mesure environ deux cent quatre vingt-quatre pieds de face à la rue Hennessey sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles étant composée des lots Nos Dix à Dix neuf inclusivement, que ladite Aztec Land Company a achetée de W. W. Wall, par acte sous seing privé reconnu le 19 aout 1902 pardevant Jno G. Eustis, notaire.

Seconde: Tous les droits, titres, parts et intérêts des défendeurs dans et à un autre lot de terre dans les même district et ilet que le précédent, connu comme le lot original No Dix, formant le coin de l'Avenue Tulane et de la rue Hennessey, et mesurant trente-deux pieds, six pouces et deux lignes sur le lot de côté du numero Neuf et cent soixante-quinze pieds de profondeur et de façade sur la rue Hennessey. Acquis par acte d'Auditeur le 1er juillet 1893, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 148, folio 543.

Troisième—Quatre lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Ulloa, Solomon et Hennessey; lesdits lots étant désignés par les Nos Six Sept, Huit et Neuf dans l'ilet No 790, suivant les rôles d'assessement, et mesurant conformément auddite rôles, chacun trente pieds de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt pieds.

Etant la même propriété que ledit Lewis & Compagnie acquirent le 15 juin 1906 de Mlle Ida Crespin, par acte passé pardevant George Montgomery, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 208, folio 766 et de Mlle Sophie Pauline Swago, par acte sous seing privé enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 207 folio 771. Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses sur lesdits lots et portions de terre ci-dessus décrits et tous les droits et servitudes y appartenant ou y étant attachés.

Termes et conditions:

1. Au comptant pour payer le montant de la réclamation du demandeur, soit la somme de $12,500.00 avec intérêt au taux de 7 o|0 par an du 26 août 1907 jusqu'au parfait paiement, ainsi que les frais et dépens de poursuite et de vente, y compris les honoraires d'avocat, à raison de 5 0|0 du montant réclamé dans les procédures et les taxes (si elles sont dues) sur ladite propriété.

2. L'acquéreur, jusqu'à concurrence du montant de son enchère, devant assumer le paiement de cinq billets de $2,500 chacun, tous datés du 26 août 1907, payables respectivement 36-42-48-54 et 60 mois après ladite date, portant tous intérêt à raison de 7 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis, par hypothèque (consentement avec la réclamation du demandeur) sur ladite propriété, suivant l'acte passé pardevant George Montgomery notaire, le 26 août 1907, enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre 908, folio 153; l'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire garantissant le paiement desdits billets.

3 Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan et Dart, avocats pour le demandeur.

13 mai—13 14 20 27—juin 2 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un "Euphonia Player Piano".

Cable Co. vs Anna Danzer et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,127—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 21 mai 1910, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un "Euphonia Player Piano".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank E. Reinold, avocat de la demanderesse.

10 mai—10 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 2629 rue Gasquet (maintenant avenue Cleveland), entre les rues Dorgenois et Broad.

Edwin F. Pitcher vs Charles Bedall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,123—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 581, borné par les rues Gasquet, Canal, Dorgenois et Broad. Lesdits lots sont désignés par les Nos huit et neuf d'après le plan fait par H. Moelhausen, déposé en l'étude de B. Phillips, notaire, lesquels terrains mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur cent cinquante pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Thompson B. Walker, avocat du demandeur.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos 1010 et 1012 rue Marengo, entre Camp et Chestnut.

Henry Hoehn vs John A. Rodick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 93,150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de, cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, situé dans le Sixième District de cette ville, carré No 264, borné par les rues Camp, Chestnut, Milan et Marengo, mesurant d'après un plan annexé à un acte de vente passé pardevant G. G. Kronenberger, notaire, le 7 mai 1900, trente-deux pieds de face rue Marengo, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds; laquelle portion de terre se compose d'après un plan lithographique en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville, et d'après un plan de H. C. Brown, voyer, le 18 avril 1899, et annexé à l'acte de vente de la succession de Connors à Solomon L. Weil, par un acte pardevant Robert Legler, notaire, le 27 avril 1899 de tout le terrain désigné par le No 21, et de deux pieds, onze pouces du terrain désigné par le No 20, contigu audit terrain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ed. P. Foley, avocat du demandeur.

13 mai—13 14 20 27—juin 2 10 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1326 et 1328 avenue Tulane, entre les rues Franklin et Liberté.

Edouard R. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 93,281—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1910, à midi, la propriété ci-après savoir.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Commune, Gravier, Franklin et Liberté, et mesurant Trente-deux pieds plus ou moins de façade rue Commune sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes plus ou moins; ledit terrain forme tout le terrain désigné par le No Trois sur un plan de J. Community, voyer le 11 mars 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats du demandeur.

13mai—13 20 27—juin 2 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux portions de terre de valeur dans le Septième District,

Chacune mesurant 45 pieds de façade rue Nelson, sur 120 pieds de profondeur, dans le carré borné par les rues Mobile, Fern, et Burdette.

Pierre Crabites vs Harry C. Deckbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93,041 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville dans l'ancienne ville de Carrollton, carré No 347 [ancien plan No 140 a] borné par les rues Dixième maintenant Mobile] Nouvelle [maintenant Nelson] Washington [aintenant Fern] et Burdette, laquelle portion de terre commence à l'intersection des rues Nelson et Burdette et mesure quarante-cinq pieds de façade rue Nelson, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre comprend tout le terrain vingt-quatre et une partie du terrain vingt-trois du plan du susdit carré No 347 annexé à un acte de vente de la Quedada Company Limited à Harry C. Deckbar devant Meyer Samuel Dreifus, notaire, le 2 août 1909.

2. Une portion de terre située dans le Septième District de cette ville, dans l'ancienne ville de Carrollton, carré No 347 (ancien plan No 140 a), borné par les rues Dixième, maintenant Mobile, Nouvelle, maintenant Nelson, Washington, maintenant Fern et Burdette, laquelle portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds du coin des rues Burdette et Nelson, et mesure quarante-cinq pieds de face rue Nelson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, laquelle portion se compose de tout le terrain 22 et d'une portion du terrain 23 d'après un arpentage dadit carré No 347 annexé à un acte de vente de la Quedada Company Limited à Harry C. Deckbar devant Meyer Samuel Dreifus, notaire, le 2 août 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Hugh C. Cage, avocat du demandeur.

13mai—13 14 20 27—juin 2 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Formant le coin des rues Sud Franklin et Toledano,

(Dans l'ilet borné par les rues Sud Liberté et Harmonie).

Rachel D. Moment vs le Révérend B. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,537 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Rachel D. Moment, défenderesse dans le rule en faveur du Révérend B. Brown, demandeur du rule, à H. B. McMurray, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 309, borné par les rues Sud Franklin [ci-devant St-David], Toledano, Sud Liberté [ci-devant St-André] et Harmonie, laquelle portion de terre forme le coin des rues Sud Franklin et Toledano, et mesurant d'après le plan et certificat d'arpentage daté du 28 août 1883, signé par Albert G. Blanchard, député voyer, annexé à un acte passé le 17 août 1901, quarante pieds dix pouces de face rue Sud Franklin, une profondeur et façade rue Toledano de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Rachel D. Moment.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joseph J. Ritzyik, avocat de la demanderesse de l'exécution.

7 mai—7 8 13 20 27—juin 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur extensive et attractive de résidence du Sixième District.

Portant le No municipal 1015 rue Elysées.

Entre les rues Clisée et Chestnut, (ilet borné par l'avenue Nashville).

Crescent City Building and Loan Association vs Chas J. O'Shaughnessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 93,210 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Nashville, les rues Colisée, Chestnut et Eleonore, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, en date du 3 octobre 1891, et d'après lequel plan lesdits lots mesurent chacun [30] trente pieds de face à la rue Eleonore sur [120] cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedricks, avocat pour la demanderesse.

7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

N. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 617 et 619 avenue Henry Clay, entre les rues Constance et Patton.

John J. Baehr vs John L. Corr, et Dr J. H. Maloney, Intervenant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,058—En vertu d'un writ de fieri facias contre John L. Corr à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet No 23, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Constance, Webster et Patton, désigné par le No 5 et mesurant comme suit: Trente-deux pieds deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et une largeur dans le fond de trente-deux pieds deux pouces et quatre lignes. Ensemble avec tout et singuliers les bâtisses et améliorations, etc., sur ledit lot de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour le demandeur.

6 mai—6 8 13 20 27—juin 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos Municipaux 612 et 614 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres

(dans l'ilet borné par la rue Dumaine.)

John B. Paterno vs Domenico Bartolotta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,199—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 49 borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Dumaine, désigné commelot No 2 sur un plan dressé par Hedin, voyer, daté du 13me jour de février 1848, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville, ledit lot ayant en mesure américaine vingt-six pieds, un pouce, sept lignes de face à la rue St-Philippe, entre les rues Royale et Chartres, sur soixante quatre pieds, onze pouces, dix et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse porte le No municipal 614 rue St-Philippe.

Deuxième—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux No 34 [nouveau numéro 612 rue St-Philippe] et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro 48, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Royale et Chartres; le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté du 13 février 1848, et déposé parmi les registres de L. Hermann, ancien notaire en cette ville et mesurant en mesure américaine vingt-six pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue St-Philippe, sur soixante-quatre pieds, onze pouces et dix lignes et demie entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Phil. J. Paterno, avocat pour le demandeur.

7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1304 et 1306 rue Clara, entre les rues Erato et Thalie.

(En l'ilet borné par la rue Magnolia).

Dryades Building and Loan Association vs John Lavier.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 93,230—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 416, borné par les rues Clara, Erato, Thalie et Magnolia, désigné par la lettre I sur un arpentage dressé par Hazam, député voyer de ville, daté du 25 mai 1908, une copie duquel est annexée à l'acte d'achat du demandeur dans cette affaire passé pardevant Harry L. Leonnis, Jr, notaire le 8 juin 1908, d'après lequel arpentage, ledit lot commence trente et un pieds onze pouces et trois lignes de la rue Erato et mesurant de là vers la rue Thalie trente un pieds dix pouces de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur soixante quinze pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Pierson, Walton & Pierson, avocat pour le demanderesse.

7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur du Cinquième District.

Louis Bagneris vs Louis Schnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 88,700 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis du défendeur Louis Schnell, en:

Trois certains lots de terres et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés et étant à McDonoghville, cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désignés par les Nos vingt-un, vingt-deux et vingt-trois de l'ilet No 123 compris entre les rues Diane, (anciennement Decatur), Brooklyn (anciennement Madison), Tèche (anciennement Monroe) et Newton, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 1er mai et déposé en l'étude de A. Duestel, ancien notaire de cette ville, sous le No 5 du livre de plans No 4 d'après lequel les dits lots mesurent comme suit: Lots 21 et 22 chacun trente-un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Newton sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 23 mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue Newton sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Acquis le 11 mai 1909. Livre des transferts 226, folio 250.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. Fred Landry, avocat du demandeur.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Howard, d'un Tabouret et d'une Couverture.

James T. Dwyer vs E. S. Hodgkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,956 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 24 mai 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un Piano Howard, un Tabouret et une Couverture.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henriques et Duchamp, avocats pour le demandeur.

13 mai—13 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 914 et 916 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et St-Philippe, (carré borné par la rue Rendon).

William L. Weil vs Charles J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 93,272 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 443, borné par l'avenue Hagan, les rues Dumaine, St-Philippe et Rendon, désigné par la lettre A d'après un arpentage de Geo. de Armas, voyer, annexé à un acte devant E. L. Weil, notaire, le 20 janvier 1909, et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds quatre pouces trois lignes du côté de la rue Dumaine, de là sur une ligne parallèle à la rue Rendon et à l'arrière vingt-huit pieds cinq pouces cinq lignes; de là sur une seconde profondeur soixante-et-un pieds six pouces six lignes et ayant deux pieds six pouces trois lignes de largeur à l'arrière sur une profondeur de cent cinquante-trois pieds onze pouces et une ligne de l'autre côté vers la rue St-Philippe et est formé de la façade du lot 22 et d'une partie du lot 23 comme l'indique le plan annexé à un acte de vente, Muller de Latore, pardevant Chas Rolle, notaire, le 22 juillet 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

7 mai—7 13 20 27—juin 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 238 avenue Sud Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane.

Veuve F. Tujague vs James J. Corcoran, administrateur, et etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93,016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et tout ce qui y appartient ou en fait partie en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par l'avenue Claiborne, la rue Robertson, les avenues Cleveland et Tulane, étant le No 403, et ledit terrain est désigné par le No 13 sur un plan de Joseph Pilié, daté du 1er mai 1884, déposé en l'étude de David L. McCay et sur un plan de C. A. Hedin, en date du 21 janvier 1851, déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de façade avenue Claiborne, vingt-cinq pieds trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, cent soixante-seize pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur sur la limite le séparant des terrains quatorze, vingt-et-un, vingt-deux et vingt-trois, et cent soixante douze pieds huit pouces et trois lignes sur la limite le séparant du terrain No douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat de la demanderesse.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No Municipal 1611 rue Louisa, entre Claiborne et Derbigny.

Acme Homestead Association vs Mme Alexine W. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,228 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 738, borné par les rues Louisa, Claiborne, Piété et Derbigny, désigné par le No 2 du mercean A, sur un certificat d'arpentage dressé par L. Dauzat, C. C., annexé à un inventaire pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, ledit lot commence à une distance de soixante cinq pieds, deux pouces et cinq lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trente-trois pieds de face à la rue Louisa sur cent dix-huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.

6 mai—6 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par les rues Bordeaux, Upperline Dryades et Sud Rempart, les bâtisses portant les numéros municipaux 4813 et 4815 rue Dryades.

Auguste S. Laynaud vs François Gruss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme carré No 481 et borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades, St Denis, maintenant Sud Rempart, lequel carré de terre mesure: trois cents pieds de façade rue Bordeaux, trois cent deux pieds six pouces de façade rue Upperline, soixante-quatorze pieds huit pouces de façade rue St Denis, maintenant Sud Rempart, et cent quinze pieds, un pouce de façade rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Thompson B. Walker, avocat pour le demandeur.

29 av. 29—mai 6 13 20 27—juin 2

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.